

trois fidèles, il n'est que juste d'ajouter que, sur ce chiffre relativement important — pour une Université qui est à la fois la plus vieille (elle a été fondée en 1536), la plus riche et la plus célèbre des Etats-Unis — il y avait *soixante-quatorze* latinistes de première année, ou *freshmen*. D'ailleurs, un autre cours, confié au professeur ordinaire, et roulaat sur Suétone, Pline et Juvénal, ainsi que Martial, n'attira que *quatorze* auditeurs. D'autres cours analogues en comptèrent... *de deux à douze*.

§

Un pacifiste patriote. — Cela se passe en Amérique. M. Henry Ford a annoncé qu'il donnerait au trésor des Etats-Unis sa part des profits de la *Ford Motor company*. Les contrats de la *Ford Motor company* avec le gouvernement se montent de 300 millions à 500 millions de dollars.

On estime que la part personnelle que M. Ford remettra bénévolement cette année au trésor américain sera de 18 millions ou même de 30 millions de dollars.

§

Eloge de la Segar. — En ces temps où le tabac est peu abondant, les amateurs de cigares auront plaisir à lire cet éloge de « la segar » (cigare, en anglais, se dit *segar* ou *cigar*) prononcé par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, en 1795, pendant son voyage aux Etats-Unis.

« C'est, dit-il, une grande ressource qu'une segar. Il faut avoir voyagé en Amérique, dans les bois, y avoir voyagé seul pour les concevoir toutes ; car ce qu'il y a de moins dans la segar, c'est le plaisir de fumer. Tout son avantage est moral. Etes-vous porté à l'ennui ? la segar vous occupe, et vous dissipe. Etes-vous enclin à l'humeur ? la segar en fait évanouir la disposition. Etes-vous harassé de questions saugrenues ? l'attitude de la segar vous dispense d'y répondre sans trop d'impolitesse. Ne trouvez-vous dans un mauvais gîte qu'à peine à manger, quand vous en auriez le plus besoin ? la segar trompe la faim et vous console. Etes-vous poursuivi d'idées tristes ? la segar vous plonge dans une abstraction qu'on appellera, si l'on veut, un état d'imbécillité, mais qui est bon, parce qu'alors c'est de l'engourdissement à la place de la peine. Enfin, avez-vous quelques souvenirs doux, quelque pensée consolante ? la segar vous y retient davantage, en vous ôtant toute distraction ; alors quelquefois elle s'éteint, et heureux celui qui, dans cette position, ne sent pas le besoin de la rallumer bien vite. J'en pourrais dire encore davantage ; mais en voilà assez sur la segar, à qui je devais bien ce petit éloge pour les services qu'elle m'a rendus. »

Nous réprouvons, bien entendu, le lapsus criminel qui fait dire à La Rochefoucauld-Liancourt que l'on peut « rallumer » la segar. Mais il n'est pas un chef de section, un commandant de compagnie ayant été obligé, en des moments difficiles, d'allumer une segar ou sa pipe pour se donner du calme ou une contenance, qui n'apprécie les termes employés dans cette description des usages moraux de la segar.

§

Grozat. — A propos du passage récent, par nos troupes, du canal Grozat, on a rappelé, dans la presse, que ce canal tirait son nom d'un financier du XVIII^e qui eut la magnificence de le faire creuser à ses frais et d'en faire don à Louis XV.

Il y a peut-être quelque exagération dans cette assertion. Mais, d'autre part, le nom des Crozat est lié à tout un coin de Paris qui jouit de quelque célébrité, bien que, sur leur ancienne propriété, pas un bout de rue ne le rappelle.

Ce qu'on a appelé plus tard l'hôtel, voire les hôtels de Choiseul, n'était autre chose que la propriété du premier des Crozat; Crozat l'oncle acheta, au début du XVIII^e siècle, un ensemble de terrains, d'une superficie de 17,000 mètres carrés environ, que figurent actuellement les numéros 87 à 95 de la rue de Richelieu, limité au nord par le boulevard des Italiens, du passage des Princes jusque vers la rue de Grammont, pour descendre au sud jusque vers la rue Saint-Augustin actuelle.

Crozat le neveu hérita, en 1740, de cette immense propriété, complétée par une autre, située au nord du boulevard, et qui s'étendait vers la Grange-Batelière; un passage souterrain, autorisé en 1709, joignait, sous le cours ou boulevard, les deux tronçons de cette immense propriété. A sa mort, survenue en 1754, sa fille Louise-Honorine (déjà Choiseul par sa mère, et épouse d'un autre Choiseul, Etienne-François, le célèbre ministre), avait à son tour hérité de l'hôtel qui prit désormais le nom d'hôtel de Choiseul. Par lettres-patentes du 18 février 1780, Louis XVI autorisa le morcellement de cet hôtel; on perça sur son territoire les rues neuves Saint-Marc, d'Amboise, et celles qui avoisinent l'Opéra-Comique dont la construction date de ce temps. Un certain nombre de maisons de ce quartier portent encore la marque de l'époque. Le nom de Crozat se trouve donc associé à l'histoire de notre second théâtre lyrique. Il l'est aussi (toujours à travers le nom de Choiseul) à l'histoire de l'Opéra. Sur l'ancien domaine du financier, et dans une partie du second hôtel de Choiseul, s'installe, en 1820, l'Académie royale de musique, incendiée en 1875. Un ancien salon de l'hôtel, donnant sur la rue Chauchat actuelle, y avait été transformé en foyer de la danse. Un troisième théâtre, celui des Bouffes-Parisiens, situé passage Choiseul, rappelle encore le souvenir de cette famille, héritière des Crozat, et qui se trouve mêlée singulièrement à notre histoire dramatique.

§

Le Géant et les Restrictions.

M. Ferdinand Puttkammer, directeur d'une banque berlinoise, est un colosse mesurant 2 mètres 10 de hauteur et pesant 130 kilos. En égard à son état de diabétique qui comporte la défense de manger du pain, des pommes de terre, etc., il a à sa disposition une double ration de viande et une triple ration de matières grasses, soit, en tout, 400 grammes de viande et 240 grammes de matières grasses *par semaine*. Or, d'après l'expertise médicale, il lui faudrait 375 grammes de viande, 200 grammes de beurre et 3 ou 4 œufs *par jour*, pour bien se porter.

M. Puttkammer se procurait donc des rations supplémentaires par voie de commerce illégal. Il fut par suite condamné à 60 marks d'amende.

M. Puttkammer se pourvut en appel et demanda, à l'audience, la convocation de tous les juges et des membres du parquet de la circonscription judiciaire de Berlin pour être entendus, à titre de témoins, sur la question de savoir si *eux tous* ne sont pas aussi obligés, en raison de l'insuffisance de leurs rations, de recourir aux achats de denrées en fraude.